

Les rendez-vous de Juillet / Août

Dimanche 14 juillet

Fête commémorative de la Prise de la Bastille

Programme :

- 10 h 45 : rassemblement sur la place
- 11 h : dépôt de gerbe au Monument aux morts
- 11 h 15 : vin d'honneur à la salle polyvalente

Dimanche 28 juillet

Braderie brocante de Questinghen

Organisée par l'association des Amis de Baincthun. Tarif : 2,50€ le mètre linéaire (4 m minimum), bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la commune. Les inscriptions sont prises avec le règlement, en mairie (tél. 03 21 10 08 50).



Mercredi 14 août



Soirée guinguette lard-frites

L'association des Amis de Baincthun organise une soirée guinguette, à partir de 19 h 30, avec au menu :

Lard (ou saucisses ou merguez) + frites + salade + fromage et tarte.

Tarif adulte 15€, enfant (-12 ans) 7€, réservations en mairie.

A 23 h, un feu d'artifice sera tiré en face de l'école.

Entretien des Voiries

Suite à un hiver long et rigoureux, de nombreux nids-de-poule se sont multipliés sur toute la voirie communale.

La commune est responsable de l'entretien de son réseau communal. En revanche, elle ne peut assurer celui des voies privées dont la responsabilité incombe aux riverains, ni des axes classés en voirie départementale pris en charge par les services du Conseil départemental.

Cela peut paraître étonnant, mais la formation des nids de poule débute bien avant l'hiver, le rayonnement ultraviolet en été ayant déjà un impact sur la qualité du revêtement, l'arrivée des conditions hivernales ne fait qu'amplifier les altérations.

La principale cause de la formation des nids de poule vient de la pluie et de la neige : l'eau s'infiltré par des fissures et occasionne des dégâts à l'intérieur du revêtement. Il suffit alors d'une succession de gel et de dégel pour que les nids de poule apparaissent.

A Baincthun, avec le retour du printemps, les élus et les services techniques ont procédé au recensement de l'ensemble de la voirie communale afin de lister toutes les interventions nécessaires à la sécurité des usagers.

Pour réaliser un travail de qualité, un prédécoupage de certaines portions endommagées avec un renforcement des sous-couches en profondeur ont été effectuées avant l'application de plus de 90 tonnes d'enrobé à chaud.

Cette campagne de rebouchage programmée sur un mois a nécessité le recrutement d'un agent supplémentaire afin de renforcer l'équipe technique.

La municipalité veille ainsi chaque année à assurer l'entretien des 13 kilomètres de voirie dont elle a la responsabilité.



Vie Communale

Fin des travaux d'aménagement et de sécurisation de l'Espace public de la Forge



Vie Pratique

Destruction des chardons : dernier délai 14 juillet

Les terrains en friche, chemins, talus et bordures de route constituent d'importants foyers d'invasion pour les parcelles cultivées.

Nous vous rappelons que pour éviter toute dissémination, les chardons doivent être obligatoirement détruits avant le 14 juillet et, de préférence, par voie mécanique.

Cette réglementation s'impose à tous les propriétaires, exploitants et usagers dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, ainsi que dans les haies qui les bordent. (Articles L. 251-20 et 21 du code rural).

Un taxi s'installe dans la commune



Après avoir obtenu la création d'un emplacement de taxi, pour la première fois à Baincthun, les habitants de la commune vont pouvoir bénéficier d'une activité de service qui sera sans doute très appréciée par les habitants.

Fort de son expérience, Monsieur Caux, détenteur de la carte professionnelle et de l'habilitation auxiliaire au transport ambulancier a créé son entreprise individuelle de taxi et vient de s'installer dans la commune.

Il se tient à disposition du client 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 et met à votre disposition un véhicule 7 places grand confort pour tous vos déplacements.

Particularité de ce nouveau service : Vous pouvez partager votre taxi avec d'autres usagers en adoptant le mode « Taxi partagé » qui est un service de taxi à petits prix !

Prochainement, un emplacement taxi sera matérialisé au niveau du parking du cimetière.

Vous pouvez le contacter dès à présent au 06 76 87 16 53, page facebook taxi baincthun.

RAPPEL Nuisances sonores

Le retour du beau temps invite chacun d'entre nous à effectuer des travaux de jardinage ou de bricolage.

Afin de veiller au respect du voisinage et de la tranquillité publique, il est demandé à chacun de respecter les horaires préconisés par le Conseil National du bruit pour effectuer ces travaux :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h

Nous vous informons également que les bruits de voisinage (générés par le comportement d'une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, de jour ou de nuit. Entrent dans la catégorie des bruits de comportement les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement des aboiements de chiens ;
- des appareils de diffusion du son et de la musique
- des outils de bricolage et de jardinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse),
- des pétards et pièces d'artifice, etc.

Dates à retenir

Edition du « spécial rentrée »

Les prochaines brèves de septembre octobre « spécial rentrée » vous présenteront en détail toutes les activités sportives ou de loisirs proposées dans la commune : zumba adulte ou enfant, jump kids, babygym, karaté, VTT, rugby, gym senior, ateliers mémoire, sophrologie ou théâtre, centre de loisirs et l'association des Amis de Baincthun.

Les Offices Religieux

Tous les samedis de mai et juin : messe à 18 h à Saint-Martin
Le dimanche : messe à 10 h

Juillet		Août	
7 juillet	Saint-Martin	4 août	Pernes
14 juillet	Baincthun	11 août	Baincthun
21 juillet	Pernes	15 août	La Capelle
28 juillet	Echinghen	18 août	Echinghen
		25 août	Conteville

Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois / Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux.

Brèves
Juillet-Août 2019